

# Rapport d'activité

Année 2019



**Centre Suisses-Immigrés**

**« Plus on croit savoir, moins l'on sait, moins l'on est apte à apprendre.  
Du reste, on a beau faire on n'apprend jamais qu'à mesurer son ignorance »**

*Citation de Maurice Maeterlinck ; La grande porte (1939)*

**Av. de Tourbillon 34  
C.P.280  
1951 Sion  
Tél. 027/323.12.16  
Fax 027/323.12.46  
Email : [csivs@bluewin.ch](mailto:csivs@bluewin.ch)  
Site Internet <http://csivs.ch>**

## Contenu

<i>MOT DE LA PRESIDENTE</i> .....	3
<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i> .....	3
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i> .....	9
<i>JOURNAL DU CSI</i> .....	12
<i>FORMATION / INFORMATION</i> .....	13
<i>PARTICIPATION</i> .....	14
<i>BÉNÉVOLES</i> .....	15
<i>COMITÉ</i> .....	15
<i>FINANCES</i> .....	16

Lors de l'Assemblée générale du 2 avril 2019, Madame Madeline HEINIGER a été nommée Présidente du CSI en remplacement de Madame Françoise JACQUEMETTAZ. Cette dernière assume depuis lors la coordination du CSI.

### ***MOT DE LA PRESIDENTE***

Un regard sur les activités déployées au CSI en 2019 nous convaincra que les buts de l'association restent valides au fil du temps. Car émigrer, vivre avec un statut d'étrangers ou demander l'asile requièrent un certain nombre de démarches parfois compliquées, un effort d'adaptation certain au nouveau pays.

En mars 2019, le SEM a désigné le CSI comme Bureau de conseil juridique (BCJ). Les requérants d'asile attribués au canton du Valais ont ainsi droit à un soutien juridique gratuit dans le cadre de la procédure d'asile étendue. Nous avons engagé une juriste à 40%.

En octobre 2019, le comité a entamé un travail de réflexion sur l'avenir du CSI. Nous avons partagé notre vision sur son fonctionnement dans les années à venir et les moyens à trouver pour faire vivre ses divers projets. La démarche s'est concrétisée par l'organisation d'une journée de soutien en faveur du CSI le 14 décembre aux Arsenaux.

C'est avec gratitude que je remercie les membres du comité, la coordinatrice et toutes les personnes professionnelles et bénévoles qui s'investissent au CSI, nos membres et les partenaires du réseau, ainsi que les entités qui apportent un soutien financier.

### ***PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE***

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

Durant l'année 2019, le nombre de dossiers traités est à peu près le même que celui relevé en 2018, soit un peu moins de 600. En ce qui concerne notre permanence téléphonique ouverte aux mêmes heures que la permanence juridique et sociale, nous avons compté une moyenne entre 50 et 60 appels par semaine, d'une durée très variable, de 1 à 20 minutes et avons répondu à une moyenne de 50 courriels par semaine.

Les grilles tenues tout au long de l'année et annexées aux rapports rendus aux services accordant les subsides pour la permanence/conseil relèvent ainsi les diverses sollicitations dont nous sommes l'objet :

Loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI)

- Actes administratifs : 172
- Entretiens – Conseils : 503

## Loi sur l'asile (LAsi)

- Actes administratifs : 186
- Entretiens – Conseils : 981

La permanence, ouverte les lundi, mardi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi soir, est essentiellement réservée aux entretiens et à la prise de notes permettant par la suite d'envisager ou d'évaluer la démarche à entreprendre. Le travail administratif, soit requêtes et courriers divers, recours rédigés à l'intention des autorités concernées, constitutions de dossiers, s'effectuent en dehors des heures d'ouverture. Sans l'appui de plusieurs bénévoles et l'implication sans failles des collaborateurs du CSI, nous ne pourrions assurer le soutien légitime dont doit disposer tout migrant résidant dans notre pays, cela tous statuts confondus et sans distinction d'origine.

La situation des Erythréens demeure problématique. En effet, grand nombre d'entre eux ont été déboutés du droit d'asile et privés du droit d'exercer une activité rémunérée. Ils ne bénéficient donc que de l'aide d'urgence. Aucun accord de rapatriement n'a pour l'instant été signé entre la Suisse et l'Erythrée. Ainsi, depuis plus de deux ans, des jeunes arrivés mineurs (MNAs) en Suisse et des familles vivent dans la plus grande incertitude et dans des conditions extrêmement précaires. A noter que le canton du Valais adopte à leur égard, bien sûr dans les normes fixées par l'autorité fédérale, une attitude qui permet à ces personnes et à ces enfants de vivre dans la dignité.

Nous avons participé aux premières Assises romandes sur la question des jeunes débouté-e-s de l'asile privé-e-s de formation qui se sont déroulées le 2 février 2019 à Lausanne. Elles ont réuni quelque 200 participant-e-s provenant de tous les cantons romands. Jeunes, patron-ne-s, professionnel-le-s du domaine, familles de parrainage ont évoqué ensemble leur très vive préoccupation face à la multiplication de cas d'apprenti-e-s contraint-e-s à renoncer à leur apprentissage suite au rejet de leur demande d'asile. Un appel intitulé *Un Apprentissage – Un Avenir*, signé par plus de 10'000 personnes, a été adressé aux autorités fédérales et cantonales. La requête visait à permettre aux jeunes, même débouté-e-s de l'asile, de mener à terme leur formation. A notre connaissance, les autorités concernées n'ont pour l'instant donné aucune suite officielle à cet Appel.

## **RECOURS**

**52 recours (72 en 2018) ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral :**

- **Procédures d'asile ordinaires (33) :**  
Algérie (1), Angola (1), Biélorussie (1), Erythrée (13), Ethiopie (1), Géorgie (3), Iran (5), Guinée, mineurs (4), Guinée (1), Sri Lanka (1), Turquie (1), Yémen (1)
- **NEM (2) :**  
Erythrée (1), Kosovo (1)
- **Octrois d'une admission provisoire (7) :**  
Erythrée (2), Somalie (2), Irak (2), Syrie (1)

- **Refus de reconsidération de la mesure de renvoi ou réexamen du dossier (8) :**  
Arménie (1), Erythrée (2), Ethiopie (1), Iran (1), Irak (1), Maroc (1), Turquie (1),
- **Levées d'admission provisoire (2)**  
Erythrée (2)

Dans le cadre de ces procédures de recours, le CSI a agi en qualité de mandataire pour une quarantaine de dossiers.

### ***DEMANDES DE RÉEXAMEN***

**40 demandes de réexamen (25 en 2018) ont été déposées auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine, deuxième demande d'asile, reprise de la procédure en Suisse, longueur du séjour en Suisse) :**

- Afghanistan (5), Arménie (3), Côte d'Ivoire (1), Erythrée (11), Ethiopie (5), Gambie (1), Maroc (1), Géorgie (1), Iran (1), Mongolie (1), Irak (5), Nigeria (1), Russie/Tchéchénie (1), Somalie (1), Tibet (1), Sri Lanka (1).

### ***REGROUPEMENTS FAMILIAUX***

Des démarches ont été menées en Grèce en vue de regroupements familiaux pour des parties de familles restées dans ce pays et dont certains membres (conjointes et enfants) ont pu rejoindre la Suisse. Quelques demandes sont encore en suspens.

Le CSI est très souvent sollicité par des détenteurs de permis F (admission provisoire) qui ont laissé des proches, notamment des enfants dans le pays d'origine ou qui sont hébergés dans des camps de réfugiés hors de l'Europe. Malheureusement, les critères fixés par l'autorité fédérale pour ce type de regroupement familial ne permettent pratiquement jamais de déposer une requête dans ce sens.

Nous sommes également souvent interpellés par des réfugiés statutaires qui aimeraient faire venir des parents (père et mère), des frères et sœurs qui vivent dans la plus grande précarité dans le pays d'origine ou aussi dans des camps de réfugiés.

### ***REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)***

Madame Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais et tutrice désignée par l'Autorité de protection des Adultes et enfants (APEA) de Sion et du Coteau du Soleil à Ardon, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile (MNAs) dans le cadre de leur procédure. Durant l'année 2019, la plupart des mineurs ont été auditionnés dans les centres d'enregistrement et ont été attribués au Valais avec des décisions (permis F) déjà rendues par le SEM dans le cadre du centre concerné. Deux MNAs ont néanmoins été convoqués à Berne pour une audition fédérale, une jeune Ivoirienne âgée de 15 ans et un jeune Afghan proche de la majorité.

A l'instar de toutes ces dernières années, de bons contacts sont noués avec les responsables du RADOS, structure réservée aux mineurs non accompagnés ce qui nous permet d'agir au mieux pour l'intégration de ces jeunes migrants au sein de la société d'accueil. Ils ont entre 13 et 18 ans et la majorité d'entre eux sont originaires d'Afghanistan. Les autres mineurs se répartissent entre la Somalie, l'Éthiopie, la Guinée, l'Irak, l'Iran, le Congo...

A noter pour cette année encore une forte diminution des arrivées de MNAs en Suisse et par conséquent en Valais.

### **ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES**

**25 admissions provisoires (45 en 2018) ont été obtenues en 1<sup>ère</sup> instance (décisions SEM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :**

- Afghanistan (4 dont 2 mineurs), Angola (1, mineur), Arménie (2 sur demande de réexamen), Congo (2), Cameroun (2, arrivés mineurs), Érythrée (5 dont 2 sur demande de reconsidération du renvoi et 1 sur recours), Gambie (1 sur demande de réexamen), Nigeria (1), Somalie (4 dont 1 mineur et 1 sur recours), Soudan-Érythrée (1), Syrie (1), Turquie-Irak (1).

### **DEMANDES D'ASILE**

**9 Droits d'asile (10 en 2018), statuts de réfugié (permis B) ou qualité réfugié (permis F réfugié) ont été obtenus :**

- Afghanistan (1), Iran (1) Somalie (1, arrivé mineur), Érythrée (5, dont 1 par regroupement familial et 3 par mariage), Sri Lanka (1).

### **PERMIS HUMANITAIRES**

**22 (19 en 2018) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites :**

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (11), Iran (1), Irak (1), Kosovo (2), Somalie (1), Syrie (2), Turquie (1)

En vertu de l'art. 14 Lsi, al. 2 (requérants déboutés) :

- Algérie (1), Iran (1), Sri Lanka (1), Iran (1).

**Permis humanitaires obtenus :**

**10 (6 en 2018) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :**

- Afghanistan (1), Angola (1, sur recours au SEM), Erythrée (2), Ethiopie (1), Irak (1), Kosovo (1), Somalie (1), Sri Lanka (1), Yémen (1).

A noter que deux recours contre le refus du Service de la population et des migrations (SPM) d'accorder un permis humanitaire sont encore en suspens auprès du Conseil d'Etat valaisan, un pour un ressortissant afghan et l'autre pour un ressortissant éthiopien.

Comme l'année dernière, nous constatons une augmentation de refus de renouvellements de permis B, voire de révocation du C au motif que la personne est assistée, même si l'aide sociale n'est intervenue que pour un court laps de temps. Dans ces cas, nous nous bornons souvent à renseigner le migrant sur les articles de la loi qui régissent le séjour des étrangers et les chances quasi nulles en cas de dépôt de recours auprès des instances concernées.

Deux recours sont encore en suspens auprès du Conseil d'Etat valaisan :

- Italie, révocation par le SPM du permis B
- Portugal, idem

### **AUTRES DÉMARCHES**

**Nous avons également été sollicités pour :**

#### **Actes administratifs LEI**

- Demande de permis B + C
- Recours contre non renouvellement de permis B et refus de permis B humanitaire
- Droit d'être entendu
- Report mesure de renvoi/fin de visa
- Regroupement familial
- Courriers et courriels divers

#### **Renseignements LEI**

- Mariage mixte
- Demande de visa pour la CH
- Renouvellement ou non de permis
- Transformation de permis
- Séparation, divorce (conséquences)
- Soutien financier
- Naturalisation
- Regroupement familial
- Mesures de contraintes
- Régularisation
- Changement de canton
- Suivi de dossiers, entretiens

## **Actes administratifs LAsi**

- Demande de regroupement familial
- Inclusion dans le statut d'un parent réfugié statutaire (enfants et épouse)
- Demande de transfert de canton
- Droit d'être entendu
- Visa de sortie de CH
- Demande d'asile multiple
- Envoi de documents divers (moyens de preuve ou certificats médicaux)
- Courriers et courriels divers

## **Renseignements LAsi**

- Procédure d'asile et droit d'asile (décision et rejet)
- Préparation d'audition
- Transformation permis F en B
- Changement de canton
- Séparation de dossier (violences conjugales)
- Mariage
- Visa humanitaire
- Visa de sortie et d'entrée en CH
- Recours contre permis F
- Regroupement familial
- Reconsidération du renvoi
- Suivi de dossiers, entretiens

Comme les années précédentes, le Centre se révèle toujours le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances, même si rien ne peut être encore entrepris ou si la demande ne répond pas aux critères fixés par les lois mentionnées ci-avant. Il est un espace d'écoute, de soutien et de conseils. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C qui risquent, en cas de divorce, de perdre leur permis si la vie commune est inférieure à 3 ans. Pour certaines situations, notamment dans les cas de violences conjugales avérées, des contacts avec la LAVI sont établis.

Les difficultés liées aux regroupements familiaux réclament également de notre part une attention particulièrement bienveillante et souvent plusieurs entretiens sont nécessaires pour faire comprendre à l'intéressé-e que sa requête ne pourra pas être entendue par les autorités concernées en regard des critères retenus par la LEI ou par la LAsi.

La permanence de Sion a été assurée par :

- Mme Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi, jeudi après-midi, mercredi soir)
- Mme Jeanne CARRUZZO (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Mme Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Mmes Virginie LUGON-LUYET, Fiorella DESHOGUES et Noémie DETRAZ (Juristes)
- M. Adam MOURAD, de janvier à mars 2019



La permanence décentralisée a été assurée par :

- M. Adam MOURAD, jusqu'à fin mars 2019, Mme Françoise JACQUEMETTAZ, depuis avril 2019

Le secrétariat a été assumé par :

- Mme Patricia REY

Durant l'année 2019, nous avons accueilli 2 stagiaires de la HES-SO, filière travail social :

- Mme Diana KLLOLOQI, 2<sup>ème</sup> stage pratique, du 18.02 au 11.07.2019
- Mme Anaïs COELHO ANTUNES, 1<sup>er</sup> stage pratique, dès le 02.09.2019 (fin du stage : 31.01.2020).

### ***SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT***

Sœur Marie-Rose GENOUD assure les visites à domicile des requérants d'asile qui expriment le désir. Ceux-ci peuvent lui présenter leur famille, poser des questions, partager les soucis et les joies de leur existence souvent mouvementée. Elle nous communique ensuite les situations qui requièrent notre soutien.

### ***ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS***

#### ***COURS DE FRANÇAIS***

Madame Christine REYNARD a été engagée le 1<sup>er</sup> janvier 2019, en remplacement de Madame Fatxiya ALI ADEN, pour la coordination des projets : Cours de français et AME.

Le CSI a offert 44 heures de cours par semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région. Durant l'année 2019, les cours ont été dispensés par une vingtaine d'enseignants dans les niveaux :

- élémentaire, débutant I et intermédiaire I (A 1.1), débutant II (A 1), intermédiaire II (A 1/A 2), moyen (A 2), avancé (B 1)
- ATELIER CONTES  
Conteuse, Mme Christine METRAILLER adopte une approche différente pour l'enseignement du français. Elle propose aux participantes d'ouvrir leur imaginaire et de conter des histoires qui s'élaborent ensemble.

Quelques informations sur les participants :

- adultes migrants résidant dans la région de Sion (196 inscriptions, soit une trentaine de plus qu'en 2018)
- cours mixtes (65 hommes, 131 femmes)
- entre 20 et 55 ans (estimation)
- une cinquantaine de nationalités dont 70 participants venant d'Europe
- participants bénéficiant d'un permis B (114)

- migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme et l'apprentissage sont peu adaptés
- les groupes les plus importants suivent les niveaux débutant et élémentaire.

Durant l'automne 2019, nous avons établi une liste d'attente pour une douzaine de personnes de niveau débutant, arrivées tardivement et qu'il était difficile d'intégrer dans un cours initié en septembre. Nous avons ouvert un cours de niveau débutant en janvier 2020.

Les enseignants ont été réunis :

- rencontres à la demande pour coordination
- accompagnement des nouveaux formateurs
- bilan de l'année scolaire 2018/2019, le 13 juin 2019
- séances d'information pour les personnes prenant en charge un cours de français en septembre 2019.

Formation continue :

- Conférence de Mme **Véronique Schoeffel**, le 13 mai 2019 : « *La communication verbale et non verbale* »
- Conférence de Mme **Véronique Schoeffel**, le 21 octobre 2019 : « *Besoins fondamentaux et migration* » et « *Identité culturelle et migration* »

Au cours de l'année, une formatrice a obtenu le certificat FSEA de formateur. En novembre, un formateur a suivi une journée à Genève organisée par la coordination romande pour la formation de base des adultes.

### **Défraiement**

Cette année, nous avons été en mesure de défrayer nos enseignants à raison de Frs 40.- par cours donné, cours de 90 minutes, grâce au subside accordé par le Programme d'intégration (PIC Valais) mis en place par les cantons et la Confédération.

### **Enseignants pour l'année 2019 :**

ANTILLE Christiane, BADEN Geneviève, BENEY Narcisse, COQUOZ Geneviève, FAHRNI Claudine, FLOREY Marie-Jeanne, GONNET Marie-Hélène, GUILLET Christian, MAYE Olivier, METRAILLER Christine, NANCHEN Nilde, REY Marie-France, REYNARD Christine, RICHOSZ Anne-Catherine, ROBINET Mélodie, RYWALSKI Mireille, Sœur Marie-Georges HERITIER, TORRENT Françoise, ZERMATTEN Christine

**Coordination :** Mmes Christiane ANTILLE et Christine REYNARD

### **PROJET AME (Accompagnement Mère Enfant)**

Ce projet, qui a débuté en 2004, poursuit son but à savoir celui de valoriser la mère, de l'aider à trouver ou à retrouver sa place et son autorité dans le cadre familial. Il vise

également à favoriser l'apprentissage du français, permet l'ouverture sur le monde extérieur et facilite l'intégration par une meilleure compréhension de l'environnement social et culturel du pays d'accueil.

Le nombre de familles suivies en 2019 :

- 15 familles à Sion
- 5 familles à Fully
- 2 familles à Conthey
- 6 familles à St-Maurice
- 1 famille à Saxon

Ce projet vise à :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement
- créer un lien entre l'école et la famille.

Les familles sont signalées par les enseignants aux coordinateurs régionaux. Le projet est présenté aux parents par l'enseignant concerné et le coordinateur régional. Il est fait appel à un traducteur si nécessaire. Les parents doivent adhérer au projet et s'ils donnent leur accord, la présence de la mère (ou du père dans de rares situations) est obligatoire lors de l'accompagnement

Formation continue des bénévoles :

- Conférence de Mme **Véronique Schoeffel**, le 13 mai 2019 : « *La communication verbale et non verbale* »
- Conférence de Mme **Véronique Schoeffel**, le 21 octobre 2019 : « *Besoins fondamentaux et migration* » et « *Identité culturelle et migration* »

Coordinateurs régionaux :

- Madame Jacqueline FRANCEY pour Sion
- Madame Réjane CUENNET pour Fully
- Madame Laurence FORMAZ pour St-Maurice
- Madame Lucie BRUCHEZ pour Saxon
- Madame Béatrice ROH pour Conthey
- Madame Laurence DIETHELM COMBY pour Ardon

**Coordination :**

Mme Christine REYNARD

**VIENS PARLER FRANÇAIS**

Ce projet qui a vu le jour en avril 2015 a été reconduit en 2019.

Il s'agit pour des femmes migrantes de tout âge et venant de tous horizons de pratiquer la langue française en compagnie de femmes valaisannes, bénévoles, le but étant de faciliter leur intégration.

Les rencontres ont lieu chaque mercredi matin, au Centre Suisses-Immigrés, durant une heure quarante-cinq. Cette activité offre une opportunité d'échanges entre femmes d'origines diverses tout en créant des liens d'amitié et en partageant des activités de découvertes du canton. Les migrantes qui participent à ces séances ne possèdent pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute des unes pour le récit des autres est toujours très respectueuse. Les animations sont diverses et répondent aux demandes des participantes ou aux propositions des animatrices.

Durant l'année 2019, 29 séances hebdomadaires ont eu lieu, réunissant 37 participantes de 21 nationalités différentes.

Trois sorties ont été organisées :

- Expo de Yann Arthus- Bertrand, 13 mars 2019 à Lens avec le film : Human
- Visite de la Médiathèque, 20 novembre 2019
- Cérémonie du café chez une participante, 11 décembre 2019

Afin de laisser une trace écrite des bons moments passés entre elles, les femmes ont rédigé un petit journal, « Traces », relatant les diverses rencontres et activités partagées.

Animatrices pour l'année 2019 :

Gaby GLASSEY, Hélène SCHWARTZ, Jacqueline VUAGNIAUX, Sonia Z'GRAGGEN, Marie-Paule ZUFFEREY

**Coordination :**

Mmes Christiane ANTILLE et M.-Paule ZUFFEREY

### *JOURNAL DU CSI*

Deux numéros ont paru durant l'année 2019. Le numéro du printemps, intitulé « Empowerment » abordait la situation des femmes et des jeunes migrants dont les parcours de vie et d'exil se révèlent le plus souvent dramatiques... Le journal de décembre, quant à lui, intitulé « Rentrer au pays » mettait l'accent sur le retour dans le pays d'origine suite à une décision de refus d'asile ou de renouvellement de permis ou, plus rarement, parce que des raisons personnelles ou familiales contraignent le migrant à rentrer chez lui.

C'est Madame Madeline HEINIGER, Présidente du CSI, qui se charge de la planification du journal. La mise en page est effectuée bénévolement par Madame Marie-Paule ZUFFEREY.

## **FORMATION / INFORMATION**

### **ÉLÈVES DE LA HES, DE L'INSTITUT DES DROITS DE L'ENFANT ET COLLÉGIENS (travail de maturité)**

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration. Cette année encore, plusieurs recherches avaient pour thème « Les requérants d'asile mineurs non-accompagnés ».

#### **6 et 15.02.2019**

Ecole de Châteauneuf, formation professionnelle Assistant-socio-éducatif (ASE)  
Information sur la migration en Suisse, en Valais et sur les activités du CSI :  
4 périodes de 1h30

Intervenante : Mme Françoise JACQUEMETTAZ

#### **15.03.2019**

Jeunes socialistes du Valais romand (JSVR)  
Information sur la migration en général et la situation des jeunes en particulier  
Témoignage d'une jeune femme soudanaise arrivée en Suisse alors qu'elle n'avait que quelques mois et finalement naturalisée après un séjour en Suisse d'une vingtaine d'années.

Intervenantes : Mmes Madeline HEINIGER et Françoise JACQUEMETTAZ

#### **14.06.2019**

Grève des femmes  
Le CSI a tenu un stand pour relayer les préoccupations des migrantes, propositions recueillies dans les cours.

#### **20.06.2019**

Le CSI a participé à la table ronde organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugié-e-s. Cette journée a été coordonnée par Amnesty International et Mme Eugénie BIRCHLER (Master sur la politique d'asile suisse) sur le thème : *Que reste-t-il du droit d'asile en Suisse et aux frontières de l'Europe?*

Intervenante : Mme Madeline HEINIGER

#### **25.05.2019**

Office de l'asile  
Journée de formation destinée aux personnes qui assurent le relais entre l'Office de l'asile et les diverses communautés résidant en Valais. Le CSI était invité pour présenter ses activités et clarifier son rôle auprès des migrants.

Intervenante :

Mme Françoise JACQUEMETTAZ

**23.09.2019**

HES-so, évaluation et membre du jury dans le cadre de la soutenance d'un travail de Bachelor réalisé par deux étudiantes et intitulé :

*L'intégration du processus de socialisation des mineur-e-s non accompagné-e-s dans l'accompagnement éducatif*

Intervenante :

Mme Françoise JACQUEMETTAZ

**14.12.2019**

### **Journée internationale des migrantes et des migrants : Valais, terre de migrations**

Projet mis en place par la Médiathèque et les Archives cantonales et qui s'est déroulé aux Arsenaux de Sion :

- Un espace a été mis à la disposition du CSI, ce qui lui a permis de présenter ses activités et d'établir des liens avec des personnes intéressées par la migration.
- 

Organisation :

Alain DUBOIS et Frédéric CONSTANTIN

### ***PARTICIPATION***

#### **COMMISSION CONSULTATIVE DE L'INTÉGRATION**

La Commission consultative de l'Intégration (anciennement sous-commission pour l'intégration des étrangers), dont le CSI est membre, s'est réunie les 21 février et 13 juin 2019.

Madame Françoise JACQUEMETTAZ y représente le CSI.

#### **OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ETRANGERS (ODAE)**

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années

Durant l'année 2019, c'est Madame Madeline HEINIGER qui a assuré notre présence aux réunions du Comité. Il s'agit pour nous de garder des liens très étroits avec l'association afin que la voix du Valais soit présente et de soumettre des situations que nous rencontrons dans notre canton.

## **VIVRE ENSEMBLE**

Depuis 2018, Mme Geneviève LEVINE, membre du Comité CSI, participe au Comité de rédaction de cette revue destinée au domaine de l'asile. Notre collaboration permet de refléter plus largement la réalité valaisanne dans ce journal diffusé sur le plan romand.

## **COPERA**

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2019, Madame Jeanne CARRUZZO a représenté, en fonction de sa disponibilité, le CSI au sein de la COPERA.

## **COLLECTIF LMC**

Le CSI participe aux réunions du collectif LMC (Loi sur les mesures de contraintes). Il s'agit de discuter des problèmes soulevés par le comité des visiteurs et les aumôniers, concernant les personnes retenues à La Bergerie à Granges, notamment les conditions d'hébergement et la salubrité des lieux.

## **BÉNÉVOLES**

C'est grâce à l'engagement de **plus de quatre-vingts** bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles a eu lieu le 18 février et s'est déroulé dans le restaurant « Inglewood » à Sion. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaboratrices et collaborateurs du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

## **COMITÉ**

Le Comité s'est rencontré à 9 reprises durant l'année 2019. C'est l'occasion de faire le point sur les diverses activités du CSI, de parler des situations qui se présentent dans le cadre de la permanence, d'écouter un certain nombre de propositions et de prendre les décisions qui relèvent du Comité.

Le 19 octobre 2019, une journée de réflexion a réuni les membres du Comité et s'articulait autour de l'avenir du CSI. Comment envisage-t-on son évolution d'ici 2025 ? Le travail sera poursuivi en 2020.

**Comité du CSI :**

**Présidente :** Madeline HEINIGER

**Membres** : ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, GONNET Marie-Hélène, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, REYNARD Christine, Z 'GRAGGEN Sonia  
Membre observateur, proposé lors de la prochaine AG : M. Frédéric CONSTANTIN

## ***FINANCES***

L'exercice 2019 se solde par un résultat positif de Frs 3 005.79

Avril 2020



## COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2019-2018

<b>PRODUITS</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Cotisations individuelles	7 250.00	6 250.00
Cotisations collectives	880.00	960.00
Cotisations de soutien	6 000.00	6 000.00
Participation Action Sociale	30 000.00	13 600.00
Dons	23 935.00	27 375.00
Commission Intégration Sion	38 475.00	33 112.00
Sub. cantonaux & communaux pour l'intégration	71 600.00	85 600.00
Sub. cantonaux intégr, solde année précédente	11 900.00	22 300.00
Sub. cantonaux & communaux	48 000.00	48 000.00
Subv. représentation juridique SEM	13 560.00	
Indemnités PF	7 650.00	3 825.00
Recettes diverses, intérêts	628.94	604.80
Contributions RA & Dépens TAF	8 250.00	8 100.00
Inscriptions cours français	8 600.00	7 120.00
Dissolution provision	0.00	21 750.00
<b>Total des produits</b>	<b>276 728.94</b>	<b>284 596.80</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Frais de personnel</b>	<b>209 875.35</b>	<b>205 740.90</b>
Salaire juriste	23 135.40	
Salaires permanence, secrétariat, PF	106 658.00	154 690.70
Salaire coordinatrice intégration	14 200.30	
Salaires cours français soumis à cotis. (+ info natu en 2018)	2 723.70	2 341.70
Défraiements cours français	26 280.00	28 080.00
Défraiements stagiaires	4 600.10	2 000.00
Salaire femme de ménage(8 mois pr 2018)	2 131.70	1 637.75
APG	-6 164.10	-18 331.60
Charges sociales	24 483.65	24 205.85
Frais de déplacements	11 826.60	11 116.50
<b>Frais généraux</b>	<b>63 847.80</b>	<b>82 841.48</b>
Location, charges, frais entretien des locaux	37 466.90	36 924.45
Assurances RC, commerce	512.30	644.10
Matériel bureau, archivage, informatique	2 514.50	1 974.80
Ordinateurs, imprimantes	947.95	84.70
Photocopieuse + entretien et papier	2 540.60	1 888.05
Frais de port et CCP	3 907.45	3 932.60
Téléphone et Internet	3 596.25	3 026.80
Cours de langue + matériel et formation	1 963.30	2 759.20
Imprimés, publicité et documentation	4 013.20	1 601.65
Frais d'assemblées	64.70	17.90
Animations: Noël, juin, repas des bénévoles	1 338.50	2 084.10
Animations : AME, Viens parler français	1 963.60	2 093.35
Frais divers	3 018.55	1 711.50
Aides ponctuelles	0.00	750.00
Frais déménagement / provision		23 348.28
<b>Total des charges</b>	<b>273 723.15</b>	<b>288 582.38</b>
<b>Bénéfice de l'exercice, Perte (-)</b>	<b>3 005.79</b>	<b>-3 985.58</b>

## BILAN DES EXERCICES 2019-2018

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>		
Caisse	162.40	97.65
CCP	156 057.02	102 330.52
Banque	17 356.41	17 354.67
Dépôt de garantie	6 600.00	6 600.00
Débiteurs	2 861.90	13 600.00
Subvention à recevoir		14 000.00
<b>Total des actifs</b>	<b>183 037.73</b>	<b>153 982.84</b>

	CHF	CHF
<b>PASSIFS</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
Créanciers	32 749.30	6 700.20
<b>Fonds affectés</b>		
Aides ponctuelles	6 929.88	6 929.88
	6 929.88	6 929.88
<b>Fonds propres</b>		
Fortune et réserves au début de l'année	140 352.76	144 338.34
Bénéfice de l'exercice, Perte (-)	3 005.79	-3 985.58
	143 358.55	140 352.76
<b>Total des passifs</b>	<b>183 037.73</b>	<b>153 982.84</b>

Sion, février 2020

Christiane Antille, Caissière

Avec le soutien de :

